

# LA LUCERNE d'Outremer

## Le mot du maire



Chers amis,

Au nom du conseil municipal, je tiens à vous adresser mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'accomplissement personnel et professionnel, mais aussi de partage et de respect de l'autre. En ce moment, nous pensons tout particulièrement au peuple ukrainien qui a bien besoin de notre soutien et de notre aide. Espérons des jours meilleurs pour tous.

Permettez-moi également d'avoir une pensée émue pour nos amis lucernais qui nous ont quittés en 2021.

A cause de la pandémie, pour la seconde année, nous n'avons pu nous rencontrer pour la traditionnelle cérémonie des vœux 2022. Nous en sommes désolés, car ces moments festifs sont importants pour chacun d'entre nous et un moyen d'accueillir nos nouveaux Lucernais. Nous pensions, à cette occasion, inaugurer les travaux réalisés sur le terrain multisports.

Avant de vous présenter nos réalisations 2021 et nos projets pour 2022, je tenais à remercier :

- Les adjoints et les conseillers municipaux pour leur investissement au service de notre collectivité.
- Les agents municipaux pour leur travail dans un contexte difficile dû à la Covid.
- Les professeurs de notre école maternelle de proximité : Sabine Brochard qui a assuré l'année scolaire 2020-2021 a souhaité se rapprocher de son domicile malgré le peu de temps passé chez nous ; son dynamisme a été bien apprécié. A la rentrée 2021, nous avons accueilli avec plaisir Tom Bourdon, jeune professeur des écoles, qui a été nommé nouveau directeur, il est accompagné de Sandrine et Myriam.
- Les associations et leurs membres qui ont participé aux marchés d'été avant de reprendre leurs activités en septembre. Vous êtes les bienvenus pour les rejoindre.
- Nos commerçants, artisans, agriculteurs qui dans une période difficile prennent de nouvelles initiatives.
- Les jeunes Lucernais qui s'investissent en participant à notre vie locale.
- Notre communauté de communes Granville Terre et Mer dont l'ambition est d'avoir un territoire attractif, équilibré et solidaire. Elle vient de prendre les compétences « santé » et « transport » en 2021 ce qui permettra la gratuité du transport pour le collège et les lycées sur Granville.



*Bonne lecture,  
Amicalement,  
Pierre Lebourgeois*



« Au revoir Maîtresse, bonjour Maître »

# Les nouveautés 2021

## LE MARCHÉ D'ÉTÉ

Une douzaine de producteurs, commerçants et artistes locaux y ont participé dans un endroit convivial au cœur du bourg, animé par des groupes musicaux locaux. Nos associations se sont relayées tous les jeudis pour vendre les galettes-saucisses que le restaurant « Au Plaisir de la Lucerne » confectionnait et le café épicerie « Le Relais de La Lucerne » servait les rafraîchissements. Chaque semaine, nous avons accueilli environ 200 à 250 personnes, heureuses de ces moments de convivialité.

Ce marché de produits locaux s'inscrit naturellement dans le PAT (projet alimentaire territorial) mis en place par GTM.

### LA LUCERNE D'OUTREMER



### Marché du terroir et restauration

Merci à tous de votre participation et de votre dynamisme. Ce marché sera renouvelé cette année.

## L'ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT ROUTIER ET PAYSAGÉ DU BOURG ET DES QUARTIERS

Une étude financée par le conseil départemental et l'EPF Normandie (Etablissement Public Foncier) et réalisée par le cabinet « L'Atelier de l'Ourq », nous a permis d'avoir une approche complémentaire sur nos perspectives d'aménagement.

Depuis nous travaillons sur cette réalisation afin de demander les subventions avec l'aide de « L'atelier des Marais », l'Agence Technique Départementale Mer et Bocage, les services du département et les services de notre communauté de communes GTM.

Cet aménagement permettra d'avoir un bourg et des quartiers plus accueillants, moins dangereux, avec des espaces paysagés.

## LES TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS LOCATIFS

- **Logement du restaurant** : Ce logement devenu insalubre a été rénové entièrement, principalement par les entreprises de notre commune : l'entreprise Franck Garnier pour l'électricité, Loïc Fouqué pour la menuiserie et SAS Romaric pour la plomberie. La peinture a été réalisée par l'entreprise Lagrais de la Haye Pesnel. Le montant des travaux de 18 950 € a été subventionné à 30 % au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), subvention de l'Etat.



- **Logement 6 rue de l'Abbaye** : Suite au décès de Mme Renault et avant de remettre en location ce logement, nous l'avons isolé et remis aux normes l'électricité ainsi que la plomberie : ces travaux pour un montant de 24 500 € ont été réalisés par les entreprises Garnier, Romaric et Ménard avec une subvention de 8 664 €.



- **Ancienne gare rue des tilleuls** : des travaux ont été réalisés dans ce bâtiment de trois logements sociaux (réfection d'une partie de la couverture et isolation des murs par l'extérieur). Ils permettront aux locataires de diminuer leur consommation d'énergie. La facture est de 52 260 € subventionnée par la DETR à hauteur de 24 413 €.

### L'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN MULTISPORTS :

Rénovation des éléments du skatepark et surtout création du city park. Conçu pour la pratique de plusieurs sports : foot, basket, handball, volley et tennis, il est recouvert d'un gazon synthétique. Ceci pour un montant total HT de 52 077 €.

**Nous avons bénéficié des subventions suivantes :**

- DETR : 15 623 €
- L'agence nationale des sports (ANS) : 22 000 €
- Groupama agence locale de La Haye Pesnel : 500 €

Cette structure est déjà bien fréquentée par nos ados mais l'ensemble de la population est invitée à venir faire du sport !

Ce site se veut un lieu de rencontre convivial, intergénérationnel et s'inscrit dans le projet global d'aménagement de la commune.



### LA VOIRIE

Nous avons réalisé la rénovation de plusieurs routes et chemins communaux pour un montant de 60 686 €.

### VOICI QUELQUES RASSEMBLEMENTS QUE NOUS AVONS PU RÉALISER EN 2021 MALGRÉ LA PANDÉMIE :

#### Cérémonie Marland :

Comme chaque année, le troisième dimanche de juillet avec la ville de Granville, nous avons témoigné notre reconnaissance à Maurice Marland, résistant tué le 22 juillet 1944 par les allemands. Cette cérémonie se tient autour de la stèle, à l'orée de la forêt, en présence de notre sous-préfet, de nos parlementaires, de nos élus locaux, des amis et de la famille de Maurice Marland. Cet hommage doit perdurer pour la mémoire de ces hommes et de ces femmes qui se sont engagés pour notre liberté et pour la France.

#### Naturalisation :

Le 14 juillet, une cérémonie a été organisée par Mr Gilles Traimond, sous-préfet d'Avranches, pour accueillir des habitants du sud Manche ayant choisi d'adopter la nationalité française. Nous avons eu le plaisir de remettre l'attestation de citoyenneté à Madame Staline Noël, d'origine Malgache et habitante de la commune avec son mari et ses enfants.





### Remise de médailles et honorariat :

Pascale Desmottes et Janine Garnier sont parties en retraite en 2020. Pour des raisons de pandémie, nous n'avons pu organiser la cérémonie à ce moment-là. Elle a eu lieu le 22 septembre dernier. Nous regrettons de n'avoir pu inviter tous les Lucernais. Janine a reçu la médaille d'argent et Pascale celle de vermeil. Nous les remercions, pour ces nombreuses années passées au service de notre collectivité.

A notre demande, le préfet de la Manche Mr Gérard Gavory a pris un arrêté pour nommer Gérard Dieudonné Maire Honoraire de La Lucerne d'Outremer. Messieurs Jean-Michel Houlgatte sénateur, Bertrand Sorre député, Stéphane Sorre président de GTM et Alain Navaret conseiller départemental ont, chacun à leur tour, souligné le grand investissement de Gérard.



### Repas des aînés :

Le 28 novembre une centaine de convives a pu déguster le menu concocté par le restaurant au « Plaisir de La Lucerne », servi par les conseillers et les employés municipaux. Le thème de cette journée était l'Irlande. Nous avons pu apprécier le décor de la salle ainsi que l'animation musicale du groupe Les Copains d'Accord, un groupe d'encore et toujours jeunes petits lucernais qui nous a interprété des musiques et chants irlandais. Merci à tous les acteurs qui ont participé à la réussite de cette journée. Saluons les doyens du jour, Marie Bazire et Roger Desmottes. Nous avons aussi une pensée pour les personnes qui n'ont pu, pour des raisons de santé prendre part au repas.

# Les principaux projets 2022



## ACHAT DE LA PROPRIÉTÉ 2 RUE DE L'ABBAYE

Cette propriété située en plein cœur de bourg face au café-épicerie comprend une maison d'habitation, des dépendances et un terrain allant jusqu'au lotissement « le Gué Perreux » et à la maison des associations.

Vacantes depuis plusieurs années, la maison et ses dépendances posaient des problèmes de sécurité. Nous avons demandé aux propriétaires de faire le nécessaire. Ils ont préféré nous vendre l'ensemble de la propriété pour

180 000 €, somme conforme à l'estimation que nous avons demandée aux services des domaines. Une réflexion va être menée afin de déterminer la destination future de ce bâtiment. Sont à l'étude, un projet de lotissement de sept ou huit parcelles sur une partie du terrain, un parking en face du café-épicerie ainsi qu'un jardin d'agrément.



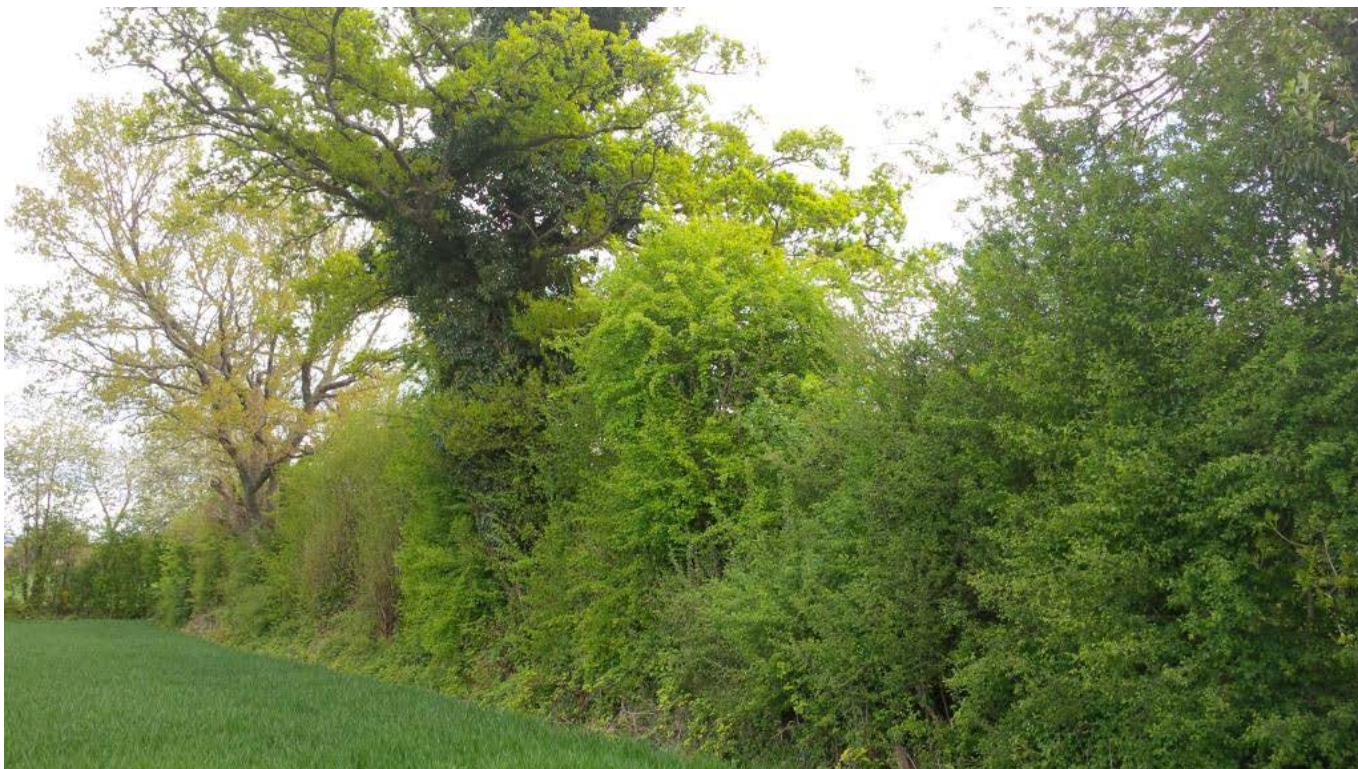
## AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE BOURG

Depuis quelques semaines nous travaillons avec le cabinet d'étude « l'atelier des Marais » et l'agence technique Mer et Bocage sur l'élaboration de ce projet et les subventions indispensables à la réalisation d'un tel investissement. Le conseil municipal souhaiterait que les travaux débutent au quatrième trimestre 2022.

L'objectif est de rendre notre bourg plus accueillant tout en garantissant la sécurité des usagers dans un cadre paysager et la création de lieux de rencontres intergénérationnels. La réunion publique n'a pas pu être réalisée, cependant nous avons organisé deux demi-journées les 18 et 19 février à la maison des associations, afin de présenter ce projet et recueillir l'avis des lucernais.

Les quartiers ne sont pas oubliés. Nous réaliserons des installations provisoires et des marquages avant l'été sur les quartiers St Jacques et La Planche. Les riverains pourront témoigner du bienfait de ces futurs travaux.





### MODIFICATION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Le porteur est maintenant la Communauté de Communes GTM. L'arrêté de projet sera soumis au conseil communautaire au printemps. L'enquête publique s'est déroulée du 8 janvier au 8 février 2022, de nombreuses personnes ont eu l'opportunité de faire des remarques et des demandes. La politique nationale préconisant une non artificialisation de l'espace agricole ne permet que peu de zones constructibles.

Dans son règlement le PLU intègre notamment la réglementation relative à la création ou la rénovation des clôtures ainsi que la gestion des haies bocagères.

Nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie pour en connaître les aspects réglementaires.

Un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) est en cours d'élaboration pour les années à venir.



### JARDIN FAMILIAL DU « LOUP PENDU »

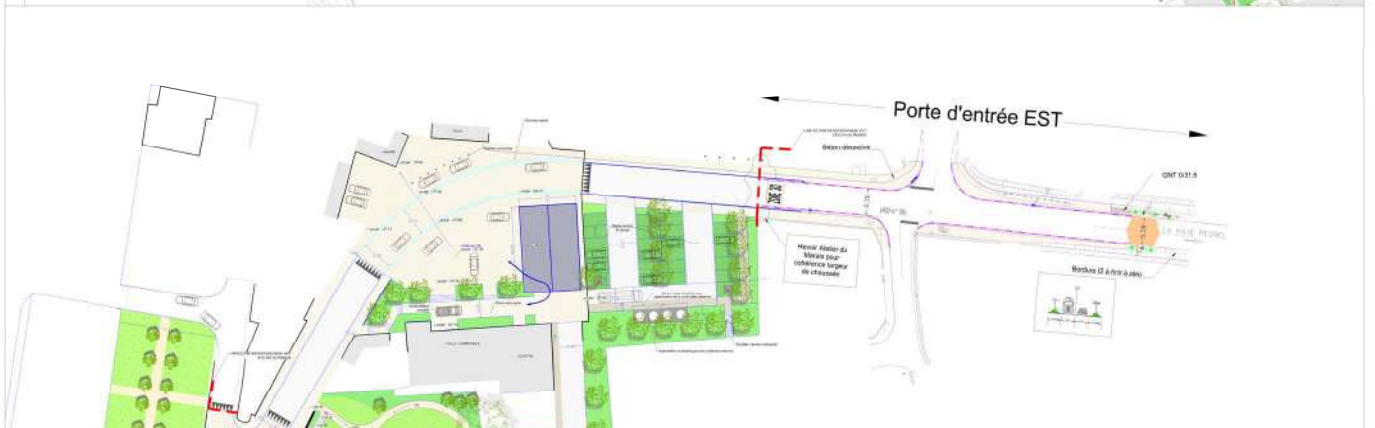
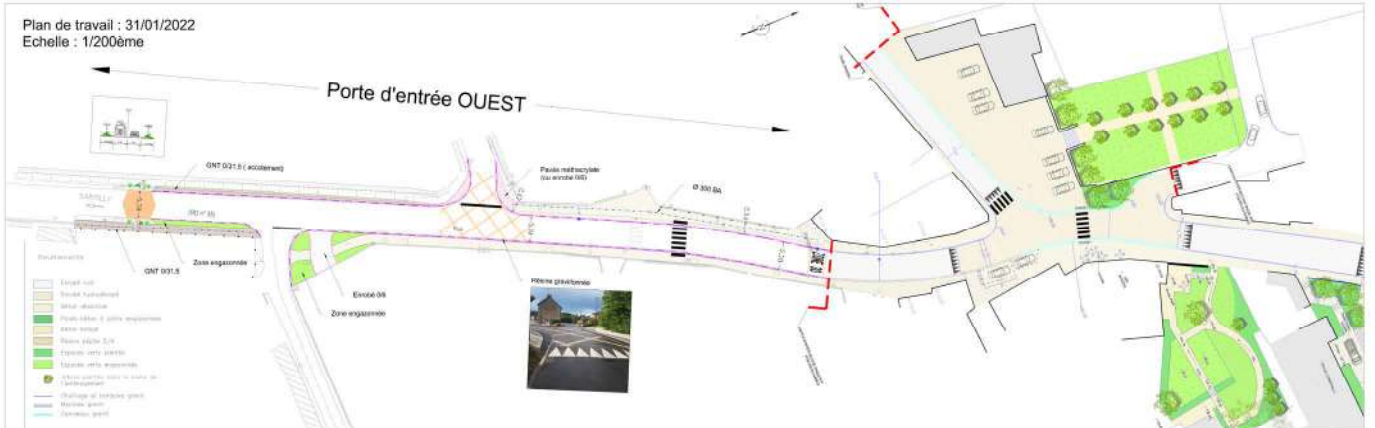
Notre projet de jardin familial est toujours d'actualité. Il reste des parcelles disponibles.

Si vous êtes intéressés, il est toujours temps de vous inscrire.

*Exemple de jardin familial*

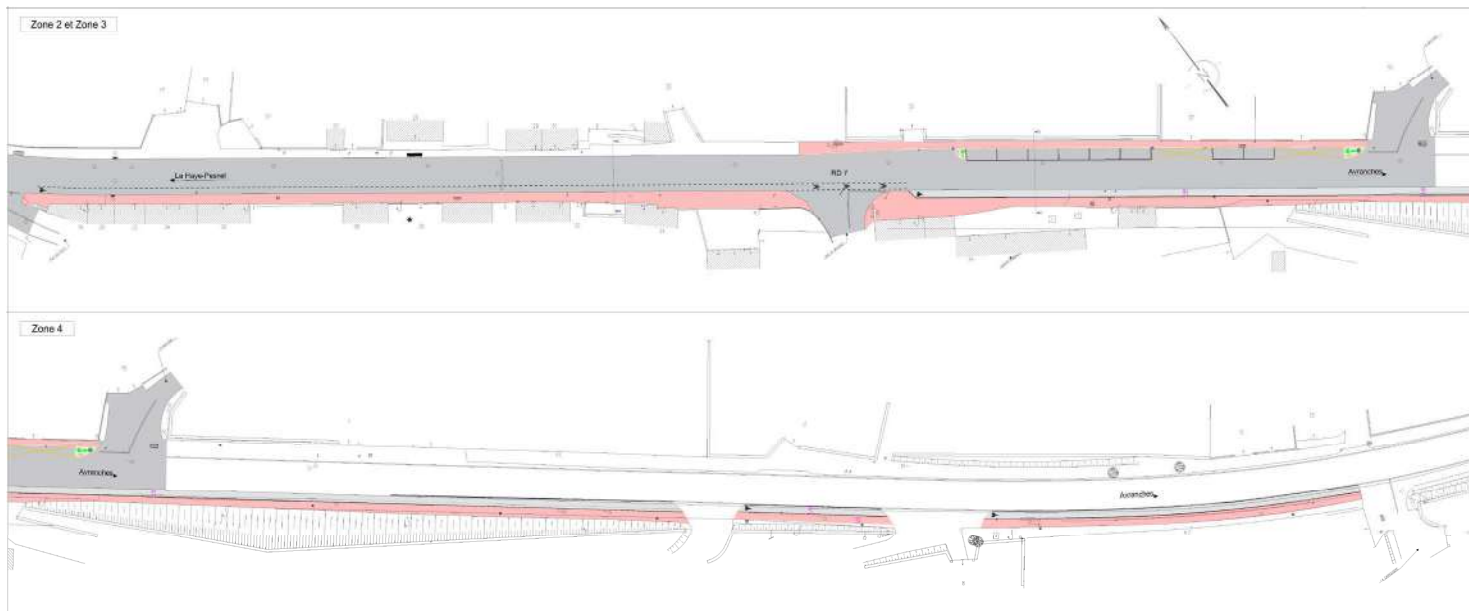
# Plans aménagement

## AMÉNAGEMENT DU BOURG



AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS

Quartier de la Planche



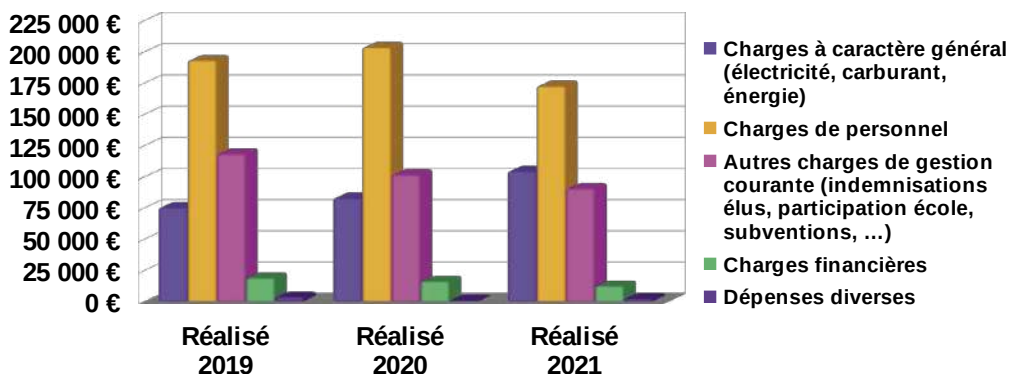
Quartier de la Gare



# Le budget

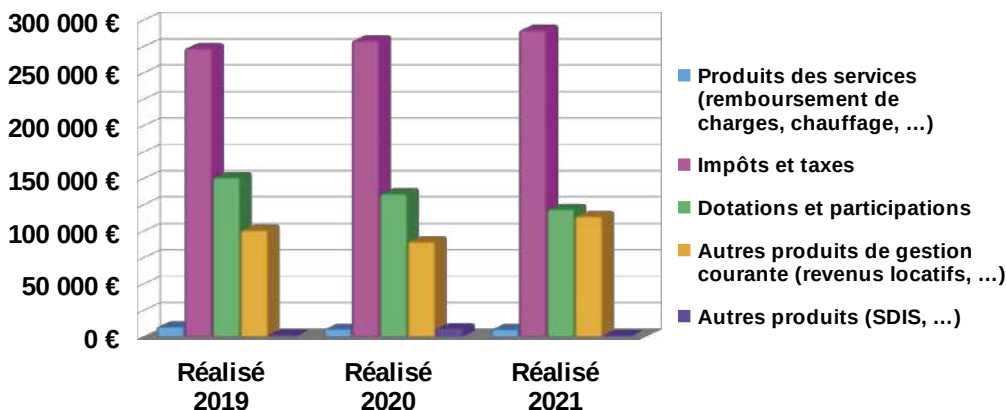
Afin de mieux comprendre la situation financière de notre commune, nous vous présentons les dépenses et les recettes de fonctionnement des trois derniers exercices.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



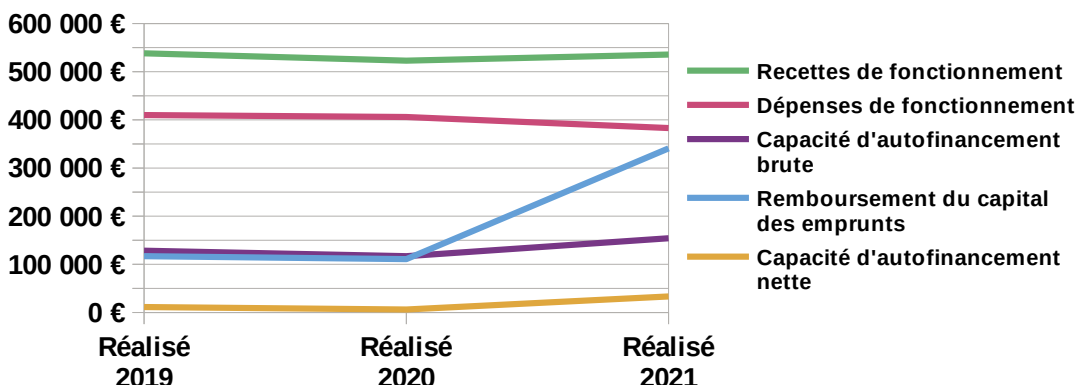
Les charges à caractère général font ressortir une augmentation de 20 000 € correspondant au programme de travaux de voirie payé en section de fonctionnement.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Désengagement de l'état sur les dotations et participations : baisse importante de 36 000 € entre 2018 et 2020 (110 000 € depuis 10 ans).

## BUDGET COMMUNAL



Capacité d'autofinancement brute : capacité à rembourser les emprunts en cours et à financer sur ses propres ressources les réalisations futures.

Capacité d'autofinancement nette : capacité à financer les réalisations une fois les emprunts payés.

L'emprunt « Lotissement le Gué Perreux » a été remboursé en totalité soit 220 000 € sur l'année 2021.

La capacité d'autofinancement nette ne tient pas compte de ce remboursement.

**TAXES LOCALES 2021**



**Produit fiscal BRUT : 224 420 €**

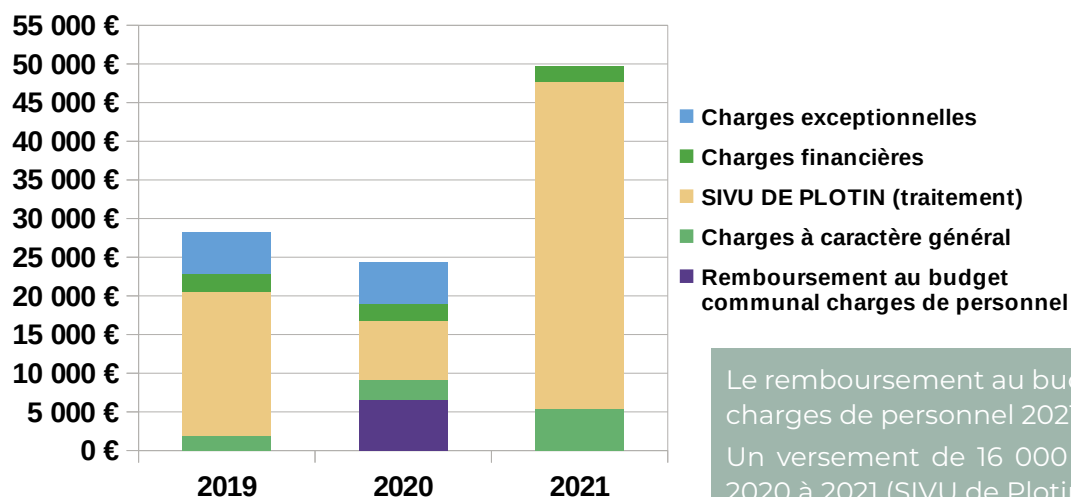
**Produit fiscal NET : 197 632 €**

- TAXE FONCIERE BATI
- TAXE FONCIERE NON BATI

En 2021, le taux de la taxe d'habitation disparaît du fait de la réforme de suppression progressive de la plupart des taxes d'habitation.

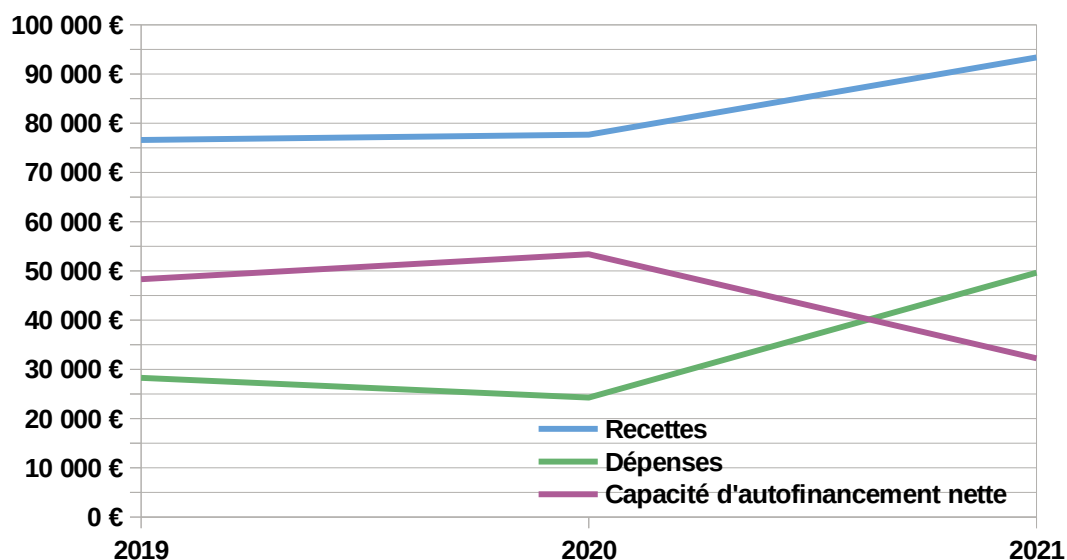
Le produit global n'a pas évolué sur le budget communal.

**DÉPENSES ASSAINISSEMENT**



Le remboursement au budget communal des charges de personnel 2021 paraîtra en 2022. Un versement de 16 000 € a été reporté de 2020 à 2021 (SIVU de Plotin).

**FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT**





## Économie locale

**ET SI VOUS ACHETIEZ DES LÉGUMES  
PRODUITS À LA LUCERNE D'OUTREMER ?**

Lucernais depuis plus d'un an, Alexandre Gorguet exerce son activité professionnelle au Village Perroux. Il a créé la Ferme de l'Orée qui produit des légumes bio sur la commune.

Ce trentenaire est maraîcher et produit des légumes bio sur une parcelle de 4,5 ha que lui loue la commune. Originaire du Nord, après quelques années passées dans un bureau d'étude, il décide de se reconvertir dans l'agriculture et prépare un BTS agricole en un an dans le cadre d'un contrat d'apprentissage sur une grosse exploitation légumière. Adeptes du « woofing » (Travailler au sein d'une ferme en échange du gîte et du couvert), il peaufine son expérience dans le maraîchage jusqu'à ce qu'il s'intéresse au projet d'espace test agricole mis en place par Granville Terre et Mer.

Ce programme expérimental porté par la Communauté de Communes, permet à un jeune maraîcher de tester la viabilité de son projet professionnel grande nature. A cet effet, le jeune exploitant bénéficie de l'appui technique de l'association « Biopousse » à Lingreville et d'un accompagnement administratif d'une Coopérative d'Activité et d'Emploi agricole, « Rhizome ». Granville Terre et Mer a par ailleurs acheté le matériel spécifique et le loue au jeune agriculteur.



Alex utilise ses 1000 m<sup>2</sup> de serre pour cultiver ses graines avant de mettre les plants, dont ils sont issus, en pleine terre au printemps. Courgettes, poivrons, aubergines, tomates (...) suivent ce procédé, à la différence des carottes ou des radis qui sont mis en terre directement. Comme le stipule le cahier des charges en Agriculture Biologique, il n'a recours à aucun produit chimique de synthèse. Il travaille peu son sol y compris pour le désherbage qu'il anticipe en recouvrant ses parcelles d'un paillage tout l'hiver. Après un an d'existence il estime que cette première année a bien fonctionné et va développer sa production et ses marchés en 2022.

Concernant les débouchés, Alex privilégie la vente locale. Il vend ses légumes à l'épicerie « Le Relais d'Outremer », ainsi qu'au restaurant « Au Plaisir de la Lucerne », qui ne travaille qu'avec des produits frais dont profitent chaque midi à la cantine les enfants de l'école communale.

On retrouve aussi ses produits à l'entrée de la Haye Pesnel, au « Panier Hayland » et sur différents marchés. Mais l'endroit qu'il préfère, c'est la vente directe sur son exploitation, à la Ferme de l'Orée. Ainsi chaque samedi matin ou mardi soir, les amateurs de légumes bio de saison peuvent retirer leur commande au Perroux. Ils peuvent choisir entre le panier type (deux formats) proposé par le maraîcher ou composer eux même leur panier avec les légumes du moment. Depuis quelques semaines, Alexandre Gorguet est présent sur un site de producteurs locaux ([coopcircuits.fr](http://coopcircuits.fr)).

*Les graines germent d'abord en serre avant de profiter de la terre lucernaise au printemps. Les légumes sont vendus par les commerces de La Lucerne et à la Ferme de l'Orée au Village Perroux.*

**Contact :** LA FERME DE L'ORÉE, Le Perroux  
Alexandre Gorguet : 06 70 80 11 24  
ou [alexandre.gorguet@gmail.com](mailto:alexandre.gorguet@gmail.com).  
Facebook « la ferme de l'orée »

# Diversification

LE HOUBLON BIO

FAIT SON SHOW AU VILLAGE PÉPIN !

Au printemps 2021, la Lucerne d'Outremer a vu arriver sur son flanc Est, une drôle d'installation, créant un ralentissement sur la D 575. De grands poteaux de 8,50 mètres reliés par des câbles et des haubans sont sortis de terre dans une ancienne parcelle de maïs au Village Pépin.

Il ne s'agissait pas d'une clôture pour faire du camembert avec du lait de girafes comme on l'a vu le 1er avril sur les réseaux sociaux, mais d'une houblonnière. La première de cette dimension dans la Manche !

Ce projet est porté par Charlotte Yger dans le cadre de son installation sur la ferme familiale, qui cultive des céréales bio (conversion) et élève des Limousines destinées à la vente directe.

Le houblon, c'est une plante qui peut monter très haut, 7-8 m et dont les plants femelles produisent des fleurs appelées cônes. Ces derniers contiennent de la lupuline, une poudre jaune riche en huiles essentielles. C'est le houblon, classé en trois familles, qui donne l'amertume et l'arôme aux bières. Les mâles sont systématiquement détruits, car une femelle fécondée n'a pas les qualités requises pour être utilisée par les brasseurs.

La plantation de 0,5 ha a nécessité un investissement de 25.000 euros, mais sa durée de vie est supérieure à 15 ans. Les plants de houblon repoussent chaque printemps après la récolte. Charlotte a choisi huit variétés d'origine anglaise (on se demande pourquoi !) sur les 200 existantes dans le monde.

C'est une plante hydrophile qui met 4 à 5 ans en bio pour être en pleine production. Les régions traditionnelles de cette culture restent l'Alsace (4-50 ha) et le Nord (50 ha). Mais depuis 2018, on recense une quarantaine d'hectares (principalement en bio) un peu partout en France à l'aide de l'irrigation. Ce sont les néo-houblonniers. La Normandie n'échappe pas à la règle. Charlotte est la 3ème néo-houblonnière, mais certains brasseurs cultivaient déjà leur propre houblon (quelques dizaines de pieds chacun).

Cet engouement pour le houblon local répond à une demande forte des brasseurs amateurs (150 en Normandie) qui produisent de la bière locale mais sont obligés d'importer du houblon d'Allemagne, de Belgique, des USA, voire de l'Australie... Faire de la bière bio avec du houblon qui a traversé les océans, quelle tristesse !



Charlotte a testé ses produits avec plusieurs brasseurs locaux (même des bretons !) Quelques bières avec son houblon ont même fait leur apparition sur les étals des commerces de La Lucerne. Un ballon d'essai concluant qui en appelle d'autres. Les brasseurs sont prévenus !



Le houblon est une plante qui aime l'eau. Pas étonnant qu'on en trouve sur la commune. Une jeune agricultrice en a fait son projet d'installation, encouragée par de nombreux brasseurs locaux impatientes

## Le houblon en chiffres

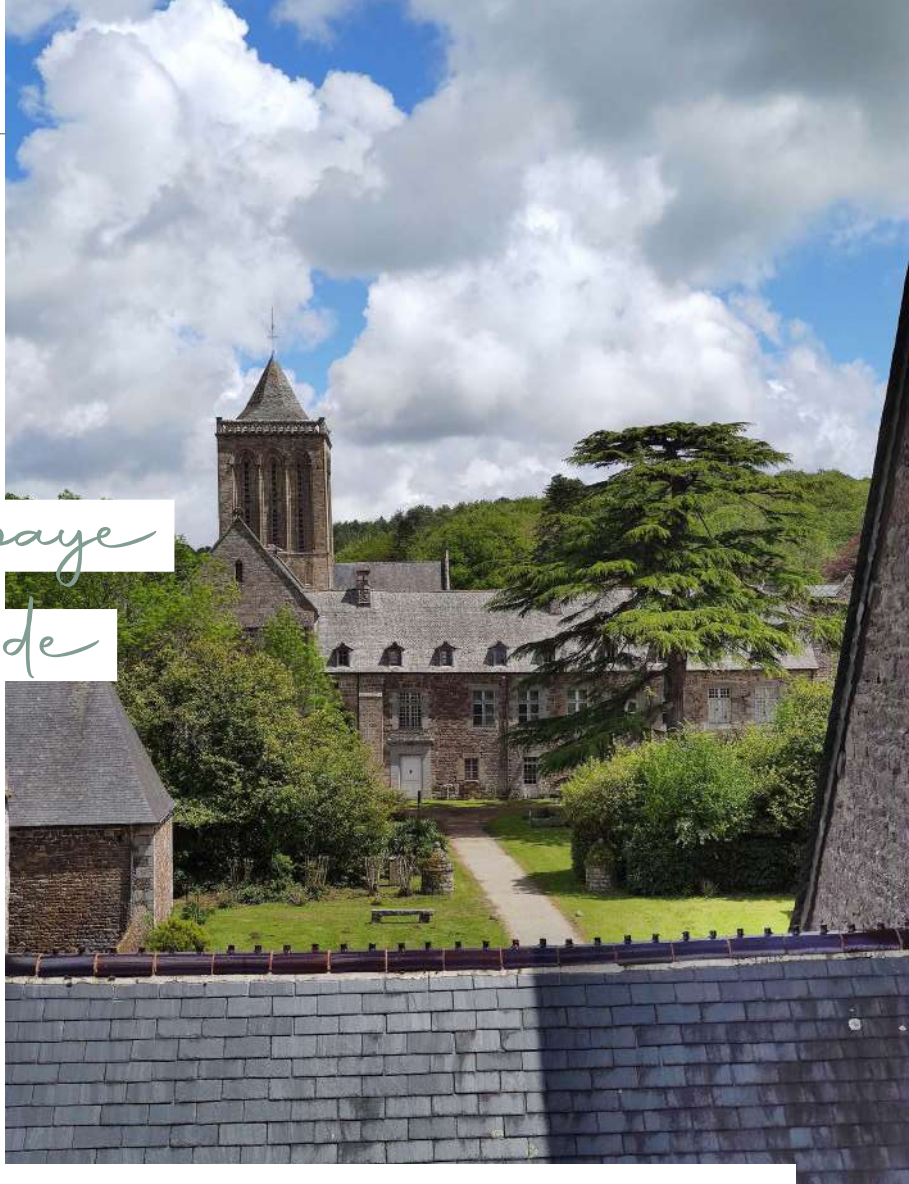
- **La parcelle de 0,50 ha a été plantée en 2021** : avec 1200 plants, 53 ancras de 1,80 enfoncés dans le sol, 2 km de câble et 32 poteaux de 8,50 mètres. Une seconde est en cours de construction
- **8 variétés** : choisies en fonction du marché, du climat, du sol et de la résistance aux maladies
- **Un plant de houblon à maturité** produit 6000 cônes par an. Il faut une heure par plant pour une récolte manuelle
- **Une plantation bio de 1 ha** produit 1 tonne de houblon sec
- **Pour produire 100 litres** de bière il faut 300 grammes de houblon sec et 50 kg de malt.

Contact : Vente directe viande et houblon :

Charlotte Yger : 06 41 61 19 93 - lahoublonnierepepin@hotmail.com

Plus de photos sur sa page FB «lahoublonnierepepin»

# Échos de l'Abbaye Sainte-Trinité de La Lucerne



Les mesures sanitaires ont une nouvelle fois fortement impacté la saison culturelle de l'abbaye de La Lucerne en 2021. La Fondation a maintenu l'équipe en activité partielle jusqu'à l'ouverture au public le 19 mai. Malgré une reprise très attendue, c'est une saison en demi-teinte : le contrôle du pass sanitaire a considérablement ralenti la fréquentation pendant les 15 derniers jours de juillet et entraîné l'annulation partielle du village viking. La messe de la saint Olaf, habituellement très fréquentée n'a été suivie que par cent quarante quatre fidèles et le concert donné par les Trompes de Chasse de la Manche, de très belle qualité, n'a pas rencontré le succès mérité. En revanche, les messes dominicales de l'abbaye ont été particulièrement suivies avec une très belle fréquentation pour la messe du 15 août. Également, les visiteurs ont été au rendez-vous des Journées Européennes du Patrimoine avec mille deux cent vingt quatre entrées dans le week-end. Les animations culturelles menées par Julie, Isabelle et Olivia, agentes d'accueil de la Fondation, et par Simon Tasset, guide conférencier, ont été suivies avec assiduité et toujours très appréciées par les visiteurs.

En 2021, Pascal Thomas, maçon de l'abbaye depuis décembre 1987, a travaillé au rejointoiement du déversoir de l'étang et à la restauration du mur d'enceinte ouest.



Le vendredi 22 octobre 2021, le Préfet de la Manche, Monsieur Gérard Gavory, a remis les insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur à Mademoiselle Yvonne Lelégard, chaleureusement félicitée pour cette distinction qui est la juste reconnaissance pour tout son travail accompli avec abnégation au service du patrimoine de la Fondation pendant ces 27 années.



### Concernant les projets de restauration de l'abbaye, 2022 s'annonce sous de beaux auspices :

- Le 2 juillet 2021, le projet de restauration du mur Est des bâtiments conventuels - entrée du chapitre a été retenu par le Club des Mécènes de la Manche avec le soutien de la Fondation du Patrimoine.
- Le lundi 30 août 2021, le projet de restauration des toitures du transept et du chœur de l'abbatiale de La Lucerne a été sélectionné au titre des projets de maillage 2021 dans le cadre de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern, déployée par la Fondation du Patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et la Française des Jeux. Ainsi, la Fondation

va bénéficier non seulement d'une belle couverture médiatique mais également d'un soutien financier plus important.

Enfin, grâce aux subventions de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de Normandie et du Conseil départemental de la Manche, la Fondation va également entreprendre la restauration du muret des anciennes cuisines, situé à proximité nord de la maison des cygnes, et ainsi achever la restauration de cet ensemble architectural commencée en 2016. L'abbaye de La Lucerne ouvrira ses portes dès le 1er avril 2022 avec une nouvelle programmation culturelle et spirituelle que vous pourrez consulter sur le site internet [www.abbaye-lucerne.fr](http://www.abbaye-lucerne.fr). A toutes les Lucernaises et tous les Lucernais, Monsieur Christian Moufle, Président, Mesdames et Messieurs les administrateurs ainsi que toute l'équipe salariée de la Fondation Abbaye de La Lucerne d'Outremer souhaitent une belle et heureuse année 2022.









## Association des amis de l'abbaye de La Lucerne

Après une année 2020 lors de laquelle seuls deux concerts avaient pu avoir lieu en raison de la pandémie, nous avons pu lors de l'édition 2021 présenter un Festival Musical complet. Cependant nous n'avons pas retrouvé la fréquentation des années précédentes après cette coupure d'un an, pour certaines personnes sans doute par crainte de la pandémie, pour d'autres à cause de l'exigence du passe sanitaire à partir de fin juillet.

Pour l'ensemble du Festival, c'est à dire six concerts, nous avons eu 709 entrées alors que lors les années précédentes cette fréquentation variait de 1100 à 1300 entrées.

Mais le principal a été de pouvoir mettre à nouveau en place le Festival Musical de La Lucerne dont la qualité est désormais reconnue avec l'originalité de sa programmation et le haut niveau des artistes qui s'y produisent.

**Le programme 2022 n'échappera pas à la règle, des concerts variés avec de l'originalité auxquels vous êtes conviés cet été à l'abbaye.**

### 16 JUILLET :

« *Lumière(s)* » - musique chorale (JS Bach, Brahms, Mendelssohn, Whitacre) par l'ensemble vocal Mélismes.

### 25 JUILLET :

*Musique de chambre* - Octuor de Franz Schubert par l'Orchestre Régional de Normandie.

### 3 AOÛT :

« *Par Monts et par vaux* » - musiques sacrée et traditionnelle arméniennes par Akn, ensemble arménien.

### 8 AOÛT :

« *Jean de La Fontaine, une vie d'impertinence* » - Concert-biographie (Du Mont, Bacilly, Couperin, Monsieur de Sainte-Colombe, Marin Marais ...) par l'ensemble Comet Musicke.

### 13 AOÛT :

*Musique de chambre* (Bach, Biber, Bartok, Kodaly) par Elsa Grether, violon, violon et Ophélie Gaillard, violoncelle.

### 17 SEPTEMBRE

(dans le cadre des Journées européennes du patrimoine) :

« *Alternatim* » Messe en alternance (Gaspard Corrette - Paul D'Amance) par François Moreau, orgue et Syrinx, ensemble vocal féminin.

### Tarifs :

**Plein tarif : 15 €**

**Tarif réduit : 10 €**

(15 à 18 ans, étudiants hors UIA, demandeurs d'emploi)

**Tarif adhérents : 7 €**

(pour les membres des associations « Les Amis l'Abbaye de La Lucerne » et « Les Amis de la cathédrale de Coutances »).

**Entrée gratuite pour les moins de 15 ans**

**Adhésion : 20€ (individuel)  
30€ (couple)**



## La Lucerne église et patrimoine



Après deux années de sommeil pour cause de pandémie, l'association reprend ses activités, même si nous ne sommes pas encore sortis des difficultés dues au Covid.

Lors de l'assemblée générale du 18 octobre 2021, la présidente Brigitte Dieudonné a indiqué que l'association devait évoluer pour intégrer le portage du label « Village Patrimoine ». Ce label concerne en priorité la protection du petit patrimoine et du patrimoine immatériel sur la commune afin de garder la mémoire de l'existant et le transmettre.

Il est donc décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de changer les statuts de l'association, puis une assemblée générale ordinaire pour élire le nouveau bureau.

Cette assemblée générale extraordinaire a été réunie le 8 novembre et a modifié les statuts par un vote à l'unanimité.

« Cette association a pour but la sauvegarde du patrimoine bâti : pour y parvenir, elle se fixe les objectifs suivants :

- restauration, entretien et mise en valeur du patrimoine local
- sensibilisation au patrimoine communal »

Il a été décidé d'ajouter :

« portage du label « Village Patrimoine » au titre de la commune, hors financement. »

Une nouvelle assemblée générale a suivi au cours de laquelle ont été élus :

**Président :** Gérard Dieudonné

**Vice-président :** Frédéric Guilbaut

**Trésorier :** Pascal Houssin

**Trésorier-adjoint :** Fabrice Legendre

**Secrétaire :** Michèle Girard

**Secrétaire-adjointe :** Jacqueline Perrin

Yann L'Hostis accepte la fonction bénévole de guide villageois.

## La Musique Lucernaise



L'année 2021 ne fut pas plus animée que la précédente. Nous avons néanmoins pu assurer quelques cérémonies officielles comme le 8 mai à La Lucerne et le 14 juillet et le 15 août à Granville.

Nous avons fait chauffer nos instruments également lors des marchés d'été organisés par la commune. Malheureusement d'autres manifestations comme la « Sainte Barbe » ainsi que notre fête communale ont été annulées.

Il fallait bien qu'on se retrouve tous ensemble, nous avons donc assuré quelques petites répétitions, ce qui fut aussi l'occasion de maintenir le moral des troupes !!!

Espérons pour 2022 retrouver notre dynamisme.

Malgré tout, le « Chef » reste motivé et toujours vaillant.



# Familles rurales

Avec 99 familles adhérentes, l'association Familles Rurales a repris ses activités à la rentrée de septembre 2021.



## Cantine

Les repas sont toujours préparés et livrés par Yohan du restaurant de notre commune « Au plaisir de la Lucerne ». Le tarif est de deux euros par enfant.

## Garderie périscolaire

Fonctionne toujours aux mêmes horaires.

- Le matin, de 7h30 à 8h50, assurée par Myriam
- Le soir, de 16h50 à 18h30 par Sandrine.



## Gymnastique tonique

Les séances ont lieu tous les lundis à 19h30 à la salle polyvalente et sont toujours animées par Christelle VERON, titulaire du Brevet d'État d'éducateur sportif activité gymnastique.

## Gymnastique douce

Les cours ont lieu le jeudi de 9h30 à 10h30 à la salle polyvalente et sont assurés par Alexis LEHERISSEY, éducateur sportif.



## Rêve de fils

Tous les lundis à 14 heures à la salle des associations : broderies, points de croix ou tricot, ce qui compte c'est de partager de bons moments ensemble.

## Danse en ligne

Tous les mardis à 18h30 à la salle polyvalente. La bonne humeur de Joëlle fait de ce rendez-vous un bon moment de détente tout en apprenant différentes danses en ligne.



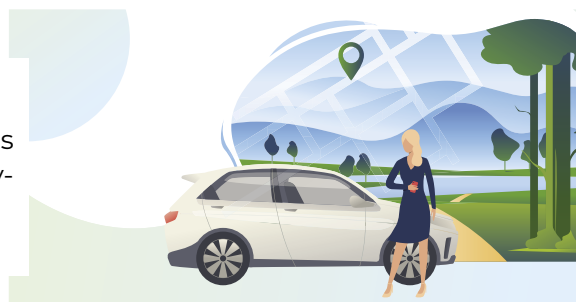
## Informatique

Sébastien continue à assurer ses cours le jeudi après-midi et s'adapte à tous les niveaux.

## Solidarité transport

L'association s'occupe toujours des secteurs de La Haye Pesnel et de Sartilly-Baie-Bocage.

*(Voir aussi en page 28)*



## Forum des associations

L'association Familles rurales était une nouvelle fois présente le samedi 4 septembre toute la journée à La Haye Pesnel au forum des associations.

## Marché d'été

Le jeudi 12 août, certains membres de l'association ont participé au marché d'été de la commune en s'occupant des grillades.

Nous souhaitons que cette année soit meilleure pour chacun de vous ainsi que pour vos proches.

Lors de l'assemblée générale de janvier dernier, Evelyne Canu a exprimé le souhait de quitter la présidence de Familles Rurales pour raison de santé. Entrée dans l'association en 1984, elle occupait ce poste depuis 1996. Sandrine Duclos a été élue nouvelle présidente



*Une partie du nouveau bureau*

### Composition du bureau

Présidente : Sandrine DUCLOS  
 1<sup>ère</sup> vice-présidente : Delphine HAMON  
 2<sup>ème</sup> vice-présidente : Evelyne CANU  
 Secrétaire : Morgane DESRIAC  
 Trésorière : Aurélie DAJEZACK

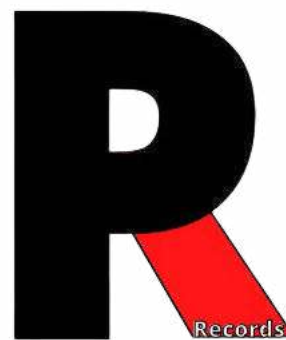


*Passage de relais entre Evelyne et Sandrine*

# Pandorap

Pandorap est une association loi 1901 ayant pour but de promouvoir les artistes locaux et régionaux dans l'élaboration artistique de leur projet, de la création à la distribution en passant par l'enregistrement.

Doté d'un studio complètement équipé, nous souhaitons également promouvoir et partager notre passion au plus grand nombre, dans le but de rendre toutes les musiques compréhensibles et accessibles à tout public !



Nous comptons aujourd'hui dix adhérents, avec pour objectif de doubler cet effectif dans l'année à venir.

Cyriaque Lefèvre est président,  
Ludovic M'Bongué est directeur administratif et financier,  
Nathanael Lefèvre est directeur de la communication.

## Pour l'année 2021, première année de l'association, nous avons réalisé trois concerts :

- Avec l'association Amstramgram (Sartilly), pour faire découvrir les musiques actuelles auprès des familles de l'association, des enfants aux grands-parents, dans le but d'unir et de partager un moment convivial
- Au Relais de La Lucerne, pour fêter la première année de notre bar-épicerie préféré
- Au Moulin de Quincampoix (Poilley) pour un showcase unique et festif !

Nous comptons poursuivre nos actions initiées en 2021 pour cette nouvelle année, en continuant d'accroître notre visibilité et d'apporter un maximum au sein de La Lucerne d'Outremer.

De plus, nous allons aussi pouvoir mettre en avant les artistes du label, dont certains ont prévu de sortir leurs albums rapidement !



Pour tout renseignement ou questions, n'hésitez pas à nous contacter !

# Comité des Fêtes

Le contexte sanitaire du printemps et de l'été de cette année 2021 n'a pas permis le déroulement de notre journée pétanque ni de notre fête communale pour la deuxième année consécutive.

**Cependant, nous avons pu organiser trois activités en fin d'année :**

## Repas lucernais : 16 octobre 2021

Une centaine de personnes se sont réunies à la salle des fêtes autour d'un jambon au cidre préparé par notre restaurateur du « Plaisir de la Lucerne ».

Cette belle soirée s'est terminée en musique.



## Soirée Brassens : 26 novembre 2021

Soixante personnes se sont retrouvées dans notre salle communale pour un spectacle en hommage à Georges Brassens animé par Jean-Pierre Saint et notre « groupe local » Les Copains d'Accords.

Chansons, bonne humeur et convivialité ont rythmé ce bon moment.

## Sortie cinéma : 21 décembre 2021

Onze enfants de 6 à 17 ans et deux accompagnateurs se sont rendus en car au cinéma d'Avranches où trois films d'animation étaient proposés.

Les enfants ont terminé leur après-midi par un goûter au café-épicerie du « Relais de la Lucerne ».



Les coprésidents remercient les membres du bureau et les bénévoles pour leur activité et leur soutien.

Coprésidents : Olivier Desriac, Laurent Nivard, Maxime Hallais  
 Secrétaire : Gilles Desmottes  
 Trésorier : Pascal Houssin

## Dates à retenir pour 2022 :

- Journée pétanque : jeudi 26 mai
- Fête communale : samedi 23 et dimanche 24 juillet
- Repas lucernais : samedi 1<sup>er</sup> octobre

## Échange la Lucerne d'Outremer-Mundham 2022

Le Comité d'Échange et les familles volontaires pour accueillir espèrent du fond du cœur que l'échange pourra avoir lieu en 2022, après avoir été annulé en 2020 et 2021 pour cause de Covid.

Notre dernier échange a eu lieu chez eux en 2018.

Pour cette année 2022, nos amis anglais ont choisi d'arriver le 19 mai et de repartir le dimanche matin 22 mai.

Ils seraient une trentaine.

De nombreuses familles de La Lucerne d'Outremer ou des environs immédiats ont déjà donné leur accord et sont prêtes à les recevoir.



### Mais si vous êtes intéressé-e-s, n'hésitez pas à nous contacter :

Yannig Lhostis, secrétaire :

06 81 05 28 89 et [yann.lhostis@icloud.com](mailto:yann.lhostis@icloud.com)

Pascale Desmottes, présidente :

06 26 42 50 11 et [p.desmottes@laposte.net](mailto:p.desmottes@laposte.net)

### Le reste du bureau est constitué comme suit :

Vice président : Pascal Houssin

Secrétaire adjointe : Françoise Vincent

Trésorière : Michèle Girard

Trésorière adjointe : Anne-Marie Gabriel

## Le club de l'amitié lucernais



Les années 2020 et 2021 ont été fertiles en événements contraints, situation sanitaire oblige.

L'association n'a pu fonctionner pendant plusieurs mois.

Une assemblée générale extraordinaire, qui a vu la démission du bureau sortant dans son intégralité, s'est tenue fin septembre 2021.

Il a donc été procédé à une nouvelle élection et à un renouvellement complet du bureau.

Les activités du club à la maison des associations ont repris début octobre 2021 avec les contraintes sanitaires imposées.

Notre repas de fin d'année a pu avoir lieu le 15 décembre dernier où nous avons réuni soixante adhérents, contents de se retrouver devant un repas servi par le restaurant « Au Plaisir de la Lucerne ».

L'ambiance festive était assurée par une adhérente, bien sûr sans pouvoir danser.

Notre assemblée générale s'est tenue le 22 février 2022.

Nous allons reprendre nos réunions les deuxièmes et quatrièmes mardi de chaque mois à compter du 8 mars.

**A noter dans vos calendriers :** Le 27 mars un repas de printemps sera organisé pour les adhérents à la salle polyvalente.

Par la présente, nous vous communiquons la composition du bureau avec nos numéros de téléphone afin de pouvoir nous joindre pour tous renseignements ou adhésions.

Monsieur Pierre MORIN

Président : Tél. 06 72 47 17 45

Madame Chantal DENIS

Trésorière : Tél. 06 32 56 10 45

Madame Eliane MORIN

Secrétaire : Tél. 06 71 86 72 23 & 02 33 90 05 65

# Haut comme 3 pommes

L'association regroupe dix assistantes maternelles agréées.

Trois ou quatre matinées par semaine, les assistantes maternelles du canton de l'ex Pays Hayland se retrouvent à la maison des associations avec leurs enfants accueillis pour proposer diverses activités manuelles (peinture, dessin, transvasements...), de la motricité, de la lecture et des comptines, des rondes... mais également des sorties quand le temps le permet (jardins publics, fermes, zoo, plage...)



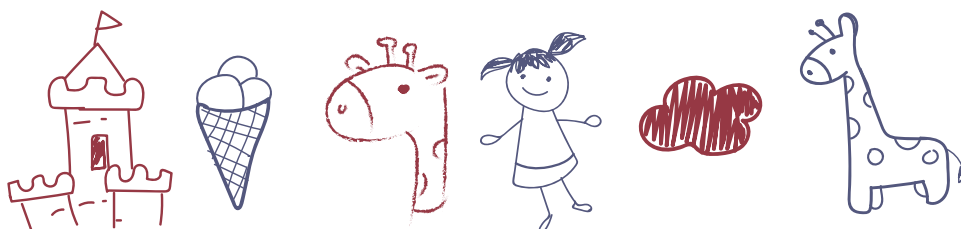
Afin de financer l'achat de matériel (peinture, crayons, gommettes, feuilles, jouets...), l'association organise habituellement deux animations par an. Mais depuis la crise sanitaire, certaines dates ont dû être annulées comme le carnaval et le spectacle de Noël. Néanmoins, nous avons pu organiser une bourse aux jouets et puériculture le dimanche 7 novembre 2021.

Le 2 novembre 2021, nous avons organisé une boom d'Halloween avec déguisements, goûter, musique et danse.



Également, le vendredi 14 janvier 2022, nous avons dégusté la traditionnelle galette des rois.

**Composition du bureau**  
 Présidente : Sandrine DESMOTTES  
 Trésorière : Céline LEMARIE  
 Secrétaire : Nadège BINET





### Les Bambins

En 2021, nos chers bambins ont eu la joie de prendre soin des poneys grâce à l'activité équitation proposée par maîtresse Sabine.

Quelques manifestations ont eu lieu comme la vente des brioches le 27 mars, les galettes, sandwiches/saucisses au marché d'été et la vente des sapins de Noël en décembre.

Notre traditionnel arbre de Noël a été à nouveau modifié, pas de rassemblement mais la visite du Père Noël à la sortie de l'école avec sa hotte remplie de cadeaux !

Le repas de l'école et la brocante n'ont pas pu se faire au cours de l'année.

A la rentrée de septembre les enfants ont fait connaissance avec maître Tom, notre nouveau professeur des écoles. Bienvenue à lui !

L'association des parents d'élèves Les Bambins remercie toutes les personnes qui participent et qui permettent à nos enfants de découvrir de nouvelles activités !

Nous avons rencontré de nouveaux parents lors de la rentrée scolaire ce qui nous a permis d'organiser un nouveau bureau avec :

Co-présidente : Amélie PLANTE  
Co-présidente : Marie MICHON  
Secrétaire : Sandra DESRAME  
Vice secrétaire : Thibaut LEFORT  
Trésorière : Milène LEGLINEL  
Vice trésorière : Eloïse DESMOTTES



### Le programme de l'année 2022 :

- Repas à emporter en janvier
- Vente de brioches et repas de l'école le 2 avril
- Brocante le 15 mai
- Sortie extrascolaire en juillet
- Vente de sapins en décembre
- Arbre de Noël






# École maternelle publique Les Bambins de La Lucerne d'Outremer

## Informations pratiques :

### Horaires de l'école :

Lundi / mardi / jeudi / vendredi :  
9h00 – 12h15  
14h00 – 16h45

### Coordonnées :

-  8 rue de la libération  
50320 La Lucerne d'Outremer
-  02 33 51 06 67
-  ce.0501110k@ac-normandie.fr

### L'équipe éducative :

- Directeur/enseignant : Tom BOURDON
- Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) : Sandrine FELTESSE
- Accompagnante d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) : Myriam REMY

### L'équipe du personnel de service

- Périscolaire : Sandrine FELTESSE et Myriam REMY
- Cantine/entretien : Nathalie GARCIA

## L'école en quelques mots

Nouvellement nommé en septembre 2021, j'accueille 26 élèves de la Toute Petite Section jusqu'à la Grande Section. Cette école maternelle de proximité est essentielle à la vie de la commune de La Lucerne d'Outremer.

C'est pour cette raison que de nombreuses activités et projets sont menés avec les lieux et citoyens du village : ateliers cuisine avec le restaurateur, M. Josse ; balades au château de M. et Mme Follenfant ; visites du site de maraîchage de M. Gorguet ; utilisation du nouveau terrain de sport dans le cadre de l'initiation au tennis...

Cette nouvelle année permettra aux enfants de s'enrichir personnellement et d'éveiller leur curiosité !

T.B

## Inscriptions :

- Pour l'inscription en Petite Section (PS) des enfants nés en 2019, veuillez prendre contact avec la mairie.
- L'inscription à l'école s'effectue en mairie, avec livret de famille et carnet de santé .  
Deux demi-journées d'intégration sont prévues en juin 2022.
- Les enfants nés en 2020, un accueil en Toute Petite Section (TPS) est possible, sous réserve des conditions d'accueil possibles dans la classe.

**Garderie périscolaire :** de 7h30 à 8h50 et de 16h50 à 18h30.

**Cantine :** les repas sont élaborés par le restaurant « Au Plaisir de la Lucerne » avec des produits locaux. Tarif : 2 € par repas.





## Idees de sorties

Pour des balades dans la commune ou sur notre communauté de Communes Granville Terre et Mer, en complément des topoguides, des panneaux d'information ont été installés sur la place de la salle communale et sur le parking communal de l'Abbaye.

Pour rappel, les topoguides sont disponibles au Relais de La Lucerne ainsi qu'à l'Abbaye.

Tous les itinéraires sont à retrouver sur le site de l'Office de Tourisme et téléchargeables gratuitement :

<https://www.tourisme-granville-terre-mer.com/.../balades...>



## Transports

### TRANSPORTS PUBLICS ROUTIERS (BUS) :

dépliant disponible en mairie.

#### Navette directe ou transport à la demande :

tarif à l'unité : 2,30 € Tél. : 02 22 55 00 10

- GRANVILLE (départ/retour)
- LA HAYE PESNEL (départ/retour) le mercredi

La réservation, sous réserve de places disponibles, est obligatoire au plus tard la veille du départ avant 16h (le vendredi pour un déplacement le lundi) : l'horaire de prise en charge est confirmé à l'usager la veille du départ après 16h (le vendredi pour un déplacement le lundi).

### SOLIDARITÉ TRANSPORT

En partenariat avec la MSA, le transport est assuré par des bénévoles.

Toutes les personnes sans moyen de locomotion, non imposables sur le revenu et adhérentes à l'association Familles Rurales, peuvent en bénéficier.

Les transports concernés sont des déplacements occasionnels, hors dimanches et jours fériés, comme par exemple des visites médicales, des achats de médicaments, ceci dans un périmètre limité.

**L'adhésion est de 3 euros.**

**Pour tous renseignements :**  
Sandrine DUCLOS - 06 45 67 40 99

# Commerçants et artisans lucernais à votre service !

## ANTENNISTE

**Lebreton Jean Raphaël**  
06 07 47 03 72

## BAR ÉPICERIE

**Le Relais de la Lucerne**  
09 84 26 41 41

## CARROSSERIE

**NFLC Carrosserie**  
07 67 66 02 91

## ÉLECTRICITÉ

## PLOMBERIE

**Garnier Franck**  
02 33 51 05 59

## GARAGES

**Amaltis SARL**  
02 33 61 52 45

**Garage Anthony**  
06 88 68 10 40

**La Lucernaise**  
06 41 73 05 15

## MAGASIN DE

## MATÉRIEL

## MOTOCULTURE

**Hurel Motoculture**  
02 33 61 51 59

## MARÉCHAL

## FERRANT

**Canu François**  
06 78 94 67 84

**Lamy Baptiste**  
02 33 61 13 76

## MÉTALLERIE

**Baisnée Sté-SARL**  
02 33 61 51 06

**Martin Métallerie**  
06 71 55 69 62

## MENUISERIE

**Fouqué Loïc**  
02 33 91 71 75

## PEINTURE

## RAVALEMENT

**Vadeleau Aurélien**  
06 70 59 94 90

## PÉPINIÈRE

**Les Serres de la forêt**  
02 33 49 57 20

## PLOMBERIE

**SAS Romaric**  
07 87 77 50 40

## RESTAURANT

**Au Plaisir de la Lucerne**  
02 33 70 72 44

## SALON DE

## COIFFURE

**Coiff La Lucerne**  
02 33 51 11 93

## TAXI DE LA

## LUCERNE

## D'OUTREMER

06 08 42 53 88

## VENTE DIRECTE

### Légumes bio

Alexandre Gorguet  
06 70 80 11 24

### Viande bovine

Charlotte Yger  
06 41 61 19 93

### Produits cidricoles.

### Élevage de volailles et lapins vivants

Luc et Eric Lefranc  
02 33 61 52 05

Commerçants ou artisans de La Lucerne d'Outremer, ne pas hésiter à contacter la mairie au 02 33 61 52 11 pour figurer sur cette liste dans le prochain journal communal.

Le Bar épicerie  
« Le Relais de La Lucerne »  
vous propose

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Attention, les avis d'impôts supérieurs au montant de 300€ ne pourront pas être payés auprès des buralistes.

#### Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 07h00 à 13h30 et de 16h00 à 20h00

Samedi de 07h00 à 20h00

Dimanche de 08h00 à 20h00

(Fermeture hebdomadaire le mercredi)



# Infos Mairie

Tél. : 02 33 61 52 11

Mail : mairie.lalucerne@laposte.net  
lucerne.outremer@wanadoo.fr



Rejoignez-nous !

<https://www.facebook.com/lalucerne>

## Heures d'ouverture de la mairie :

Le mardi et le jeudi de 14h00 à 17h00

Le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h00

Il vous est proposé de recevoir certaines informations communales par mail, si vous êtes intéressés, faites-le savoir en envoyant un message à la mairie.

Pour information, les séances du conseil municipal sont ouvertes au public. Pour chacune d'elles, l'ordre du jour et la date sont affichés sur le panneau d'information de la mairie, ainsi que sur ceux des quartiers, une semaine à l'avance. Il en est de même pour les comptes rendus.

## Etat Civil

### NAISSANCES

15 juin.....Inès Sylvie Marie HUBBERT  
26 août.....Adèle Johanna Juliette MAILLARD  
20 octobre.....Candice Michelle Nadine CHAUMARAT LEGROS  
28 octobre.....Margot Ambre Carmen JULIENNE  
10 novembre.....Capucine Jane Anne-Marie DUHOUX

### MARIAGES

15 mai.....Ludivine Fabienne Ulrich BINOT et Fabien François Jean BALAYN  
19 juin.....Juliette BAI et Franck Jacques Rémi GILLOT  
3 juillet.....Amélie Caroline Léone Charlotte CHESNEL et Cédric Jean Philippe PLANTE  
17 juillet.....Marine Amélie Aurélie TALBO et David ANTUNES DA SILVA

### DÉCÈS

8 janvier.....Maria Fernanda NUNES CAPITAO épouse CARDOSO  
14 janvier.....Noël Daniel Roger Marie LETHIMONNIER  
19 janvier.....Ange Michel Francis Barnabé GRIVEL  
29 janvier.....Guy Rémy Roger LHOTELLIER  
31 janvier.....Marie-Bernard Georgette AUBEUT épouse FREMOND  
2 février.....Bernadette Irène Marie Thérèse DELANOE veuve SANSON  
25 février.....Marie MATHIAS veuve RENAULT  
27 mars.....José CARDOSO  
30 mars.....Christophe Fernand François BRIATTE  
9 avril.....Monique Michèle Annick Odile ALLAIN épouse SAUVAGE  
14 avril.....Madeleine Marie Josèphe DAVOINE veuve LEBEHOT  
4 mai.....Juliette Agathe Marcelle POUILLAIN veuve SANSON  
5 mai.....Octave Georges Léonce RICHER  
18 juin.....Marc Marcel Daniel Agnès BINARD  
5 juillet.....Liliane Marcelle Suzanne Jacqueline DELAMARRE veuve GRIVEL  
8 août.....Christiane Marie Henriette Simonne MENARD  
8 octobre.....Marie-Antoinette Alberte Victorine HEULLIN épouse RICHER  
14 octobre.....Fernand Arsène GOSSELIN

# Infos diverses



## TARIFS DU GÎTE :

- Chambre individuelle (lit double) :** 35 € / nuit
- Dortoir :** Adultes 14 € / nuit - Enfants (-13 ans) : 9 € / nuit
- Dortoir complet :** 6 lits : 80 € / nuit - 8 lits : 110 € / nuit
- Gîte complet :** 250 € / nuit (180 € / nuit supplémentaire)
- Gîte complet :** 450 € / week-end  
1 250 € / semaine (du samedi au samedi)

## TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

(pour un week-end) :

- Habitants de la commune :** 190 €
- Hors commune :** 340 €

## TARIFS DE LA PETITE SALLE :

- Habitants de la commune :** 55 €
- Hors commune :** 90 €



**Tarifs raticide et souricide :** 4 € le sac

## ORDURES MÉNAGÈRES :

Utiliser obligatoirement des sacs transparents disponibles en mairie. Ramassage le vendredi matin, déposer les sacs la veille au soir. Tout dépôt sauvage de déchets est interdit et susceptible de faire l'objet d'une contravention de 120 €.

**Tri sélectif :** (papier, emballages et verres) derrière la salle polyvalente, au quartier Saint Jacques ou tout autre container de la communauté de communes.

**Déchetterie :** à La Gare, 50320 Montviron. Ouverte les lundi, mercredi, vendredi et samedi. Pour obtenir un badge d'accès, sur place avec justificatif de domicile et pièce d'identité.

## SECONDE VIE – RÉEMPLOI DES OBJETS DONT VOUS NE VOUS SERVEZ PLUS :

**Association Tri-Marrant** - 788, avenue de l'Europe, Yquelon. Tel : 09 87 72 66 96  
Dépôt le mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30

**Association Emmaüs** - ZA du Croissant, St Pair-sur-Mer. Tel : 07 82 70 34 85  
Dépôt le mercredi et samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

# Gastronomie

## LA TEURGOULE DE MA GRAND-MÈRE



La teurgoule, plat «d'cheu nous» par excellence, fait depuis toujours le régal des petits et des grands. On dit d'ailleurs « teurgoule » parce que les plus gourmands risquent fort de se « tordre la goule » s'ils n'attendent pas qu'elle refroidisse un peu !

### Ingrédients :

- 2 litres de lait frais entier
- 160 g de riz rond à dessert
- 160 g de sucre
- 2 cuillères à café rases de cannelle (ou 2 gousses de vanille)
- 1 pincée de sel

### Pour réaliser une bonne teurgoule (pour 8 personnes) :

De préférence dans une terrine en grès ou en porcelaine, mettre 2 litres de bon lait frais entier de chez un producteur local (c'est meilleur !...mais si vous n'avez que du lait demi-écrémé, vous pouvez y ajouter de la crème mais chut !), 160 grammes de riz rond à dessert (important), 160 grammes de sucre, deux cuillères à café rases de cannelle (ou 2 gousses de vanille) et une pincée de sel. Mélanger doucement puis mettre au four à 160 degrés pendant une heure, puis à 110 degrés sans tourner pendant au moins cinq heures.

Si vous manquez de temps, vous pouvez augmenter la température du four et diminuer le temps de cuisson.

**A déguster avec une bonne brioche !**

## AGENDA 2022

- 26 mars** : Journée citoyenne
  - 27 mars** : Repas du club de l'Amitié
  - 2 Avril** : Repas de l'école
  - 6 avril** : Concours de belote
  - 9 avril** : Troc de plantes
  - 15 mai** : Brocante des Bambins
  - 26 mai** : Journée pétanque
  - 1<sup>er</sup> juin** : Concours de belote
  - 21 juin** : Déjeuner-croisière du club de l'Amitié
  - en juin** : Sortie « Familles Rurales » (à préciser)
  - 23 et 24 juillet** : Fête communale au bourg
  - 15 août** : Pain bénit à l'église
  - 1<sup>er</sup> octobre** : Repas lucernais du comité des fêtes
  - 8 octobre** : Repas des Aînés
  - 19 octobre** : Concours de belote
  - 16 novembre** : Concours de belote
  - 14 décembre** : Repas de Noël du club de l'Amitié
- Voir l'agenda de l'Abbaye en page 16

## SOMMAIRE

Le mot du maire .....	p.2
Budget .....	p.10
L'abbaye Ste Trinité .....	p.14
Le marché d'été.....	p.16
Les associations.....	p.18
Notre école.....	p.27
Infos pratiques .....	p.28
Infos mairie et état civil .....	p.30

La municipalité remercie chaleureusement les membres des associations et toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin.

**Tirage** : 520 exemplaires

Commune de La Lucerne d'Outremer Tél. : 02 33 61 52 11

**Directeur de la publication** : Pierre Lebourgeois

**Réalisation** : Frédéric Guilbaut, Jacqueline Perrin, Amélie Plante, Anthony Davenel, Christian Caillère et Fabrice Legendre

**Création et impression** : Imprimerie Moderne Avranches